



Z.I. - 12, rue Guynemer
33290 BLANQUEFORT
Tél. 05 56 95 60 20
E-mail : info@avi-orn-industries.fr
Site : www.avi-orn-industries.fr

ISO 9001
ISO 14001



CREATION ET DIFFUSION DE PRODUITS INDUSTRIELS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

COMMANDE : Les commandes ou modifications de commande écrites sont seules valables et impliquent de la part de l'acheteur l'adhésion sans réserve des présentes clauses. Des clauses contraires figurant sur des bons de commande, conditions générales d'achat ou autre document émanant de nos clients ne sauraient modifier nos "conditions générales de vente", à moins qu'elles aient été expressément acceptées par nous et par écrit. Lorsque le crédit de l'acheteur se détériore, nous nous réservons le droit, de demander toutes garanties qui nous paraîtraient convenables et de suspendre jusqu'à satisfaction sur ce point l'exécution des commandes de nos clients. **Toute commande d'un montant inférieur à 200 € HT se verra appliquer une majoration forfaitaire de 25 € HT pour frais de traitement**, en plus des éventuels frais de port.

PRIX : Les prix sont facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande. Les prix remis sont nets hors TVA, « départ usine » de BLANQUEFORT emballage inclus. Les frais de transport express ou d'emballages spéciaux sont toujours entièrement à la charge de l'acheteur. Le transport messagerie ou par colis postal suivi est à la charge du client forfaitisé à :

- 28 € HT pour un montant HT de commande ≤ à 500 €
- 44 € HT pour un montant HT de commande de 501 à 999 €.

Le franco de port France Métropolitaine est accordé pour toute commande d'une seule livraison à partir du montant de 1000 € HT.

DELAI DE LIVRAISON : Les délais moyens de livraison sont de :

- 2 à 3 semaines pour les produits standards
- 6 à 12 semaines pour les produits réalisés à la demande, les prototypes ou quantités exceptionnelles.

Les délais de livraisons ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas un engagement. Ils s'entendent à compter de la date de réception de la commande. Les retards éventuels ne peuvent donner lieu au refus des marchandises ou à des indemnités.

TRANSPORT : Les risques de la marchandise sont transférés à l'acheteur dès la sortie de notre usine. Expédiées en franco ou en port avancé, les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, qui même en cas de sinistre partiel ou total devra en régler le montant initial. En prenant possession des colis et en présence du transporteur ou du livreur, il appartient au client de les vérifier, de formuler le cas échéant les réserves nécessaires et explicites par écrit et d'accomplir les formalités indispensables pour préserver ses droits (notamment confirmer ces réserves dans les 48 heures par lettre recommandée auprès du transporteur). Les marchandises ne seront assurées que sur demande expresse du client et à ses frais exclusifs.

PAIEMENT : Toutes nos factures sont payables à BLANQUEFORT, à la commande pour première affaire, puis, si les éléments transmis à l'ouverture de compte et le crédit du client l'autorisent, par virement à 30 jours fin de mois le 15, net sans escompte. Toute modification des conditions de paiement ne pourra intervenir qu'après accord formel et écrit de notre part. Conformément à l'article 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard au taux annuel de 5% et une indemnité de 40 € sont dues à défaut de paiement le jour suivant la date du règlement indiqué sur la facture.

RESERVE DE PROPRIETE : Les marchandises livrées restent la propriété de AVI ORN INDUSTRIES jusqu'au règlement complet du prix. Le non paiement d'une des échéances dans le délai prévu pourra entraîner l'annulation de la vente et la revendication de ces biens.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION : Tout litige est soumis au droit Français, relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

GARANTIE : Nos produits sont garantis pendant un an, à partir de la date d'expédition, contre tout défaut de fabrication à l'exception des pièces d'usure et sous réserve d'avoir été installés selon les règles de l'art. Cette garantie se limite exclusivement au remplacement gratuit de notre part des pièces reconnues défectueuses par nos soins et ne peut en aucune façon entraîner le paiement d'une indemnité. Notre garantie ne s'étend pas aux défauts de fonctionnement résultant d'un mauvais emploi ou de négligences dans l'entretien des appareils. Toute tentative de démontage ou réparation non prévue fait perdre le bénéfice de la garantie.

RETOUR DE MARCHANDISES : Dans tous les cas, les retours de matériels ne se font qu'avec notre accord préalable et à la charge du client. Ils donnent lieu à une décote de 20% minimum pour des matériels revendables en l'état, en compensation des frais entraînés par les opérations de contrôle et de reconditionnement. Les montages et produits spéciaux ne sont ni repris ni échangés.

PRECONISATIONS - PHOTOGRAPHIES - DONNEES TECHNIQUES : Les photographies, données techniques fournies sur nos notices, tarifs, documentations et autres documents sont à titre indicatif. Leur reproduction est interdite sauf autorisation d'AVI ORN INDUSTRIES. Certains produits sont susceptibles d'être modifiés, abandonnés sans préavis, notre responsabilité ne saurait être engagée pour autant. Les avis, conseils, indications techniques et propositions que nous sommes amenés à donner, n'impliquent de notre part aucune garantie. Il appartient au client de vérifier l'adéquation entre le choix du matériel et les conditions réelles d'utilisation.

ECO-CONTRIBUTION PRODUITS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION DU SECTEUR DU BATIMENT : La part du coût unitaire qu'AVI ORN INDUSTRIES supporte pour la gestion des déchets de PMCB, tel que facturé par l'éco-organisme auquel nous adhérons, est intégralement répercutée à l'acheteur professionnel du produit sans possibilité de réfaction. L'identifiant unique prévu à l'article L. 541-10-13 du code de l'environnement attestant de la conformité d'AVI ORN INDUSTRIES à ses obligations, est : **FR345396_04SZXB**